



Communiqué de presse
Le 12 mars 2026

L'avenir de La Défense, c'est Hermitage Plaza

Hermitage a appris avec une grande surprise les récentes déclarations de l'établissement public Paris La Défense (PLD), annonçant le lancement d'un nouveau projet sur le site des Tours Hermitage Plaza, alors même qu'Hermitage demeure propriétaire d'une grande partie incontournable de ce site.

De telles déclarations, émanant d'un établissement public, sont particulièrement étonnantes. Elles semblent faire abstraction des procédures judiciaires en cours, des accords existants ainsi que des droits de propriété attachés au site, ce qui apparaît incompatible avec les principes d'un État de droit.

Hermitage espère en conséquence que l'État français interviendra face à ce comportement illégal de PLD.

Il convient de rappeler qu'Hermitage a, à ce jour, une procédure pendante contre Paris La Défense concernant soit l'exécution forcée des accords signés en 2010 avec l'État français, soit, le cas échéant, une demande d'indemnisation à hauteur de 1,3 milliard d'euros, ces accords étant ceux que l'établissement public était statutairement tenu de reprendre.

Or, depuis 2018, Paris La Défense a tenté de se soustraire à ces engagements, en violation manifeste de ses obligations, et l'actuel président de PLD, George Siffredi, ainsi que son directeur général, paraissent aujourd'hui persister dans cette même voie.

Par ailleurs, Hermitage va se pourvoir directement en cassation devant le Conseil d'Etat contre la décision relative aux permis de construire. Hermitage n'a donc jamais abandonné son projet Hermitage Plaza et entend faire valoir pleinement ses droits.

Hermitage étudie également la possibilité de déposer une plainte pénale à l'encontre de l'établissement public Paris La Défense (PLD), ainsi que de ses dirigeants.

Au-delà même de ces questions juridiques, le projet aujourd'hui évoqué par Paris La Défense apparaît profondément contraire à la vocation même du quartier de La Défense. La Défense n'est pas un quartier ordinaire : elle constitue la principale vitrine économique et architecturale de la France, l'un des très rares sites capables de rivaliser avec les grands quartiers d'affaires internationaux. À ce titre, elle doit porter une ambition de modernité, d'excellence et de rayonnement mondial.

Or, le projet évoqué par Paris La Défense semble dépourvu de cette ambition. Il conduirait à banaliser La Défense, à en faire un quartier lambda, alors même qu'elle devrait être l'« Airbus » de l'immobilier français, c'est-à-dire un symbole de puissance, d'innovation et de compétitivité internationale.

HERMITAGE S.A.S. au capital de 11 000 000 €

1 et 3 avenue Marceau 75116 PARIS Tél. : +(33) 1 44 43 50 50 Fax : +(33) 1 44 43 50 64 www.hermitage.fr
449 818 509 R.C.S. PARIS SIRET 449 818 509 00027

Dans un contexte de concurrence mondiale accrue entre les grands centres d'affaires — qu'il s'agisse de Londres, de New York, de Shanghai ou d'autres grandes métropoles — il est incompréhensible que Paris La Défense envisage, pour ce site, un projet qui ne présente ni l'envergure, ni les standards, ni la vision stratégique qu'exige un quartier d'affaires de premier rang. Un tel projet pourrait être réalisé dans n'importe quel autre secteur urbain francilien ; il n'a pas sa place au cœur du premier quartier d'affaires européen.

D'ailleurs, le manque d'ambition et la politique de développement contestée de l'établissement public Paris La Défense ont déjà été pointés du doigt, notamment dans le rapport remis au Premier ministre par Monsieur Jérôme Bédier. De son côté, la Cour des Comptes a également souligné la situation financière très préoccupante de l'établissement public.

Par ailleurs, il est important de souligner que le Projet Hermitage Plaza s'inscrit précisément dans cette logique d'ambition internationale. Il vise non seulement à créer un ensemble immobilier de vraie mixité, avec une dimension culturelle importante, répondant aux standards internationaux, mais également à reconnecter La Défense à la Seine grâce à la couverture des voies et à la création d'un accès direct, incluant notamment la création d'un port permettant de relier le quartier, par la voie fluviale, au Stade de France et au centre de Paris. Cette vision répond à un objectif stratégique clair : faire de La Défense un quartier d'affaires du XXI^e siècle, attractif, emblématique et compétitif à l'échelle mondiale.

Et il est particulièrement savoureux de remarquer que ce Projet correspond exactement aux axes de développement stratégique de La Défense, et de ce site en particulier, récemment repris et mis en avant tant par l'établissement Paris La Défense lui-même dans ses derniers communiqués que par toutes les parties prenantes qui ont réfléchi à l'avenir de La Défense !

Hermitage demeure pleinement déterminée à défendre ses droits, ses accords et son Projet Hermitage Plaza, qui seul répond à la vocation internationale et stratégique de ce site exceptionnel.

Hermitage Plaza, en bref

Culminant à 320 mètres, Hermitage Plaza sera le plus haut complexe immobilier jamais construit en Europe occidentale. Dessiné par Sir Norman Foster et offrant une mixité d'usages inédite à Paris, il sera composé de deux Tours associant des appartements, des penthouses, des sky villas, un hôtel cinq étoiles luxe, des restaurants et bars panoramiques, le premier centre de thalasso panoramique en France avec piscine, Spa et wellness, la plus haute plateforme d'observation en France, des espaces de bureaux de classe A internationale, flexibles et polyvalents, un espace dédié aux boutiques et aux services de luxe, des équipements culturels, dont un auditorium et une galerie d'art contemporain.

Les Tours s'élèveront au-dessus d'un vaste socle aménagé en place publique, bordée de magasins, de restaurants et de cafés ouverts au grand public et financeront la couverture des voies pour créer le seul accès public de La Défense à la Seine.

5 000 emplois seront générés par la construction et les aménagements du complexe Hermitage Plaza, et 3 000 emplois directs seront créés de façon durable.

Les Tours Hermitage Plaza visent l'ultra performance environnementale en obtenant la mention BREEAM « Excellent », une des plus hautes certifications mondiales pour des tours mixtes.

Contact Presse : **Galivel & Associés**

Carol Galivel - 01 41 05 02 02 - 06 09 05 48 63

galivel@galivel.com

HERMITAGE S.A.S. au capital de 11 000 000 €

1 et 3 avenue Marceau 75116 PARIS Tél. : +(33) 1 44 43 50 50 Fax : +(33) 1 44 43 50 64 www.hermitage.fr
449 818 509 R.C.S. PARIS SIRET 449 818 509 00027